



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
18 DÉCEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 18 décembre, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

26 présent(e)s : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAUN, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ, M. Vincent BONNISSEAU, Mme Pascale MACOURS, M. Florent BASLÉ, Mme Catherine LEBON, M. Pierre AVENET, M. Franck JOURDAN, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, Mme Morgane JÉZÉGOU, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Katell SEVIN-RENAULT, Mme Séverine BUFFERAND, M. Guillaume HUBERT, Mme Maëlle EVARD, Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Laura ESNAULT, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT, M. Oliver SCHREIBER formant la majorité des membres en exercice.

1 absent

M. Grégory FONTENEAU

Secrétaires de séance : M. William POMMIER et M. Samuel TRAVERS

Date de convocation : le 12 décembre 2023
2023_12_18_02

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nomenclature : 7.2.3

Vote des tarifs 2024

Rapporteur : M. Frédéric SALAUN

M. Frédéric SALAUN, rapporteur, indique qu'il convient d'actualiser les tarifs à partir du 1^{er} janvier 2024.

Les tarifs 2024 proposés sont les suivants :

Pour les terrasses :

- 8,18 € annuels par m² pour les terrasses extérieures
- 3,01 € annuels par m² pour l'emprise sur le domaine public
- 20,44 € annuels par m² pour les terrasses couvertes (vérandas)
- 8,13 € mensuels par m² pour l'occupation du domaine public.

	Superficie	Tarifs 2024
Restaurant La Grosse Roche	7,40 m ²	22,31 €
Bar d'à Côté	18,00 m ²	147,20 €
Bar Le Carroir	28,00 m ²	228,98 €
Bar Le Sulky	23,22 m ²	189,89 €
Celtico Eat	10,00 m ²	81,78 €
Crêperie du Donjon	25,80 m ²	210,99 €
Le Globe Trotteur	16,80 m ²	137,39 €
Le Globe Trotteur (terrasse couverte)	8,40 m ²	171,73 €
Aux Délices du Cormier (terrasse couverte)	36,60 m ²	748,27 €

Pour les taxis : 177,25 €.

Pour les allocations sapeurs-pompiers :

Par année de service	Tarif
Sapeurs-pompiers en retraite	5,71 €
Veuves sapeurs-pompiers	3,18 €



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

Pour les locations barrières, tables de batterie, tapis coco, tente, bancs, panneaux de signalisation, toutes les cautions restent inchangées

MATERIELS	Caution	Tarif
Bancs	15 €	1,45 €
Barrières (gratuit communes Liffré-Cormier Communauté)		4,48 €
Panneaux de signalisation	100 €	
Tables de batterie	45 €	6,40 €
Tapis coco : rouleau de 80 m ²	762 €	53,55 €
Tente : associations communales	150 €	gratuité

Pour la location de la salle du parc :

		Jour de semaine (du lundi au jeudi, hors jours fériés)	Vendredi ¹ (hors jours fériés)	Week-end ²⁻⁶ et jours fériés ³	Vendredi + samedi + dimanche ou samedi + dimanche + lundi
Commune	Particuliers et entreprises	205,42 €	205,42 €	399,43 €	604,85 €
	Associations et scolaires	Gratuit	205,42 € ⁵	399,43 € ⁵	604,85 €
	Restitutions / spectacle annuel	1 gratuité			
Hors commune		410,84 €	410,84 €	798,86 €	1 209,70 €
Caution ménage ⁴		250 €			
Caution dégradations		1 000 €			

Réservation 1 an à l'avance maximum

¹ : état des lieux d'entrée le vendredi après-midi, état des lieux de sortie le samedi matin, 9h00, ménage fait par le locataire

² : état des lieux d'entrée le samedi matin, état des lieux de sortie le lundi matin, ménage fait par le locataire

³ : état des lieux d'entrée la veille du jour férié ; état des lieux de sortie le lendemain matin du jour férié, ménage fait par le locataire

⁴ : restituée si le ménage est fait correctement

⁵ : gratuité si 1^{re} réservation annuelle ou disponibilité de la salle 2 mois avant l'événement

⁶ : en cas de mise à disposition de manière exceptionnelle de la salle le dimanche après-midi à certaines associations par la municipalité, la location "Week-end" prendrait alors fin le dimanche à midi et le montant de la location serait diminué de respectivement 50 € (commune) et 100 € (hors commune). Cette contrainte sera communiquée dès la réservation aux locataires potentiels.

Il est par ailleurs précisé que toute réservation ne sera effective qu'après signature du règlement de location de la salle et versement d'arrhes correspondant à 30 % du montant de la location.

Pour les locations des autres salles :

Toutes les cautions pour les locations de salles restent inchangées.

Pour une location d'un jour, la clé devra impérativement être remise à la mairie le lendemain du jour loué à 11h. En cas de non-respect, une deuxième journée d'utilisation sera facturée. Pour une location de deux jours consécutifs, le deuxième jour d'utilisation sera facturé 50 % du tarif indiqué ci-dessus. Les réunions et assemblées générales des associations de Saint-Aubin bénéficieront de la gratuité.

ESPACE SOCIAL et ELC salles A et B	Commune	Hors commune
Demi-journée	47,73 €	59,37 €
Journée complète	77,99 €	95,45 €

ELC salle C	Commune	Hors commune
Demi-journée	81,61 €	101,52 €
Journée complète	133,37 €	163,22 €

SALLE DES HALLES	Commune	Hors commune
Demi-journée ou soirée	101,27 €	142,01 €
Journée complète	143,18 €	215,35 €
Pour les associations de Saint-Aubin	Gratuité	/
Caution salle	300 €	300 €



Sonorisation	59,37 €	
Pour les associations de Saint-Aubin	Gratuité	
Caution	300 €	300 €

TRAIT D'UNION : salle Accolade	Commune	Hors commune
Demi-journée ou soirée	73,34 €	111,75 €
Journée complète	115,24 €	171,12 €
Caution salle (pour tous)	300 €	300 €
Sonorisation	59,37 €	59,37 €
Pour les associations de St-Aubin-du-Cormier	Gratuité	
Caution (pour tous)	300 €	300 €

SALLE DE SPORTS ET TERRAIN SYNTHETIQUE	Associations Liffré-Cormier Communauté	Associations hors Liffré-Cormier Communauté
Tarif horaire	31,41 €	62,82 €

Pour le camping :

CAMPING : EMPLACEMENTS	2024 (1 nuit)	2024 (1 semaine)	2024 (1 mois)
Campeur	5,10 €	31,40 €	109,40 €
Enfants - 12ans	3,60 €	22,70 €	78,00 €
Voiture	2,50 €	16,30 €	54,80 €
Moto (+125 cm3)	1,40 €	7,60 €	28,00 €
Service réfrigérateur	gratuit	gratuit	gratuit
Animal domestique admis	1,40 €	7,60 €	28,00 €
Garage mort	6,00 €	37,30 €	128,10 €
Tente	1,40 €	7,60 €	28,00 €
Caravane	2,00 €	11,60 €	41,90 €
Camping-car	4,40 €	28,00 €	96,60 €
Branchement électrique 10A	3,80 €	23,90 €	81,50 €
CAMPING : CABANONS et CABANÉTAPES	2024 (1 nuit)	2024 (1 semaine)	2024 (1 mois)
Location cabanon	11,40 €	71,50 €	245,60 €
Location cabanétape	15,40 €	99,60 €	337,60 €
Campeur	5,10 €	31,40 €	109,40 €
Enfant -12 ans	3,60 €	22,70 €	78,00 €
Voiture	2,50 €	16,30 €	54,80 €
Moto (+125 cm3)	1,40 €	7,60 €	28,00 €
Animal domestique admis	1,40 €	7,60 €	28,00 €
Caution cabanon et cabanétape		100 €	

Pour le cimetière :

	15 ans	30 ans
Concession place de 3,40 m ²	185,08 €	409,75 €
Concession « cavurne »	185,08 €	232,81 €
Concession double	371,33 €	818,33 €

Pour les droits de place :

- 1,60 € le mètre linéaire (par jour)
- 32,85 € l'emplacement à l'année par mètre linéaire
- 32,85 € l'emplacement pour les ventes exceptionnelles (par jour)
- 19,30 € l'emplacement pour les cirques, forains (par jour).

A cela s'ajoute pour les commerçants ayant besoin d'un branchement électrique :

- 2,20 € pour les non abonnés par jour
- 85,30 € pour les abonnés à l'année.



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier

Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.frwww.saint-aubin-du-cormier.bzh

Envoyé en préfecture le 23/12/2023

Reçu en préfecture le 23/12/2023

Publié le

ID : 035-213502537-20231218-2023_12_18_02-DE

Pour le marché des créateurs :

2,33 € le mètre linéaire par jour et par exposant.

Pour les photocopies associations :

	Tarifs	
	format A4	format A3
"noir et blanc"	0,13 €	0,20 €
"couleur"	0,26 €	0,52 €

Pour les encarts publicitaires du magazine :

- 163,00 € pour 4 parutions consécutives 2024-2025 (ce montant pourra être proratisé en fonction du nombre de parutions).

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- valide les tarifs municipaux à compter du 1er janvier 2024, tels que ci-dessus présentés
- autorise M. le Maire à signer tout document afférent à la gestion de ce dossier.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier

Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

www.saint-aubin-du-cormier.bzh